

Date de dernière mise à jour le 27 septembre 2024

Métiers et débouchés

Le titulaire du CAP ÉLECTRICIEN réalise des travaux d'installations électriques destinées à l'éclairage, au chauffage et à l'alimentation de machines industrielles.

Durée et organisation

Formation en contrat d'apprentissage

Durée : 2 ans – 560 heures de formation par an

Alternance : 3 semaines en entreprise – 1 semaine en centre de formation

Lieux et Dates

EXINCOURT/VESOUL – Rentrée en septembre de chaque année

Objectifs de la formation

- Analyser les conditions de l'opération et son contexte
- Organiser l'opération dans son contexte
- Réaliser une installation de manière éco-responsable
- Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation
- Valider le fonctionnement de l'installation
- Remplacer un matériel électrique
- Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel
- Communiquer entre professionnels sur l'opération
- Communiquer avec le client/usager sur l'opération

Secteurs concernés

Il peut intervenir dans différents secteurs tels que l'électricité générale dans les habitations individuelles ou collectives, la gestion technique des bâtiments, les installations industrielles, les équipements publics...

Admission

Public

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus*
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ou travail

**Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation*

Pré-requis

- Avoir effectué au moins une année complète de 3^e ou une année complète de 2nd générale ou technologique

Pour tout autre profil, nous contacter (formation en 1 ou 2 ans selon niveau initial)

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon le pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec le référent handicap du centre)

Tarif

Pour l'apprenti-e : Le tarif de la formation sera financé par l'OPCO de l'entreprise d'accueil avec qui le contrat sera signé.

Pour l'entreprise d'accueil : le tarif de la formation sera pris en charge par l'OPCO selon le référentiel France Compétences en vigueur, sans reste à charge.

Pour plus d'informations, voir rubrique « [Grille tarifaire des formations en alternance](#) » sur notre site internet.

Nous consulter pour un devis personnalisé.

Programme

Matières techniques

- Schéma
- Automatismes
- Technologie
- Electrotechnique
- Câblage
- Maintenance
- Mesure
- Habilitation électrique
- Prévention-santé-environnement

Matières générales

- Mathématiques
- Français
- Anglais
- Physique
- Histoire-Géographie
- Éducation physique et sportive

Indicateurs de performance pour le niveau



*Indicateur mis à jour le 22 mars 2024 (Données promo 2023)

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés aux besoins en formation.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC +2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine.

Modalités d'évaluation et d'examen

Les candidat-es sont présentés-ées aux épreuves générales et techniques du **CAP ELEC**, diplôme délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.

Validation diplôme / blocs de compétences

CAP ELEC - Electricien

La certification est composée de plusieurs blocs de compétences. La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs.

Poursuites d'études

- **BAC PRO MELEC** – Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés
- **BAC PRO MEI** – Maintenance des Equipements Industriels

Contacts

Pôle Formation UIMM

Franche-Comté / Site d'Exincourt

5 rue du château – 25400

03 81 32 67 32

apprentissage-nfc@formation-industries-fc.fr

Pôle Formation UIMM

Franche-Comté / Site de Vesoul

14 pl. 11 ème Chasseurs – 70000

03 84 76 65 73

apprentissage-nfc@formation-industries-fc.fr